

HISTORIQUE des 2 HORLOGES du CLOCHER

Histoire de clocher (de village...) vers 1900.

Mr ASSAILLY habitant, à l'époque, au début de la route de Chatillon (fait peu banal, maison sur laquelle la plaque de la rue Léon Thibault est apposée aujourd'hui), avait proféré des propos calomnieux à l'égard du maire et médecin, Mr Léon THIBAULT. Il faut souligner que Mr ASSAILLY, très dévot, était en total désaccord sur bien des points avec Mr THIBAULT anticlérical notoire. Mr THIBAULT porta plainte pour diffamation. Les dires étant reconnus au tribunal par Mr ASSAILLY, celui-ci fut condamné à un dédommagement financier.

M THIBAULT utilisa l'argent de ce procès pour acquérir 2 horloges pour le clocher de l'église. Il fit graver les 2 cadrans.

Sur l'un on peut lire « BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE »

Sur l'autre, une inscription très laïque « JUSTICE EGALITE 31 JUILLET 1903 »



